

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

AVIS AU PUBLIC

N° 2048 AP/MINFOF/SG/DF/SD/AF/SC du _____ portant classement
de la forêt communale de Bengbis.

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration chargée des forêts procédera au classement au profit de la Commune de Bengbis d'un massif forestier de 30 015 hectares, situé dans l'arrondissement de Bengbis, Région du Sud et délimité ainsi qu'il suit :

DESCRIPTION DU MASSIF FORESTIER

BLOC I

Le point A1 (213362 ; 362024) dit de base de cette forêt se trouve sur la confluence des rivières Lobo, Sabe et le fleuve Dja.

Au Nord :

- Du point A, suivre en amont la rivière Sabe sur 8,8 km pour atteindre le point B1 de confluence avec un affluent non dénommé ;
- Du point B1 (221203 ; 359479), suivre cet affluent de droite sur 3,8 km pour atteindre le point C1 situé sur la source de cet affluent.

A l'Est :

- Du point C1 (223634 ; 356853) suivre la droite C1D1 = 1,87 km et de gisement 187 degrés pour atteindre le point D1 situé sur la confluence d'un cours d'eau affluent du Dja ;
- Du point D1 (223406 ; 354997), suivre ce cours d'eau sur 852 m pour atteindre le point E1 situé sur son cours ;
- Du point E1 (223400 ; 354157), suivre la droite E1F1 = 2,9 km et de gisement 177 degrés pour atteindre le point F1.

Au Sud :

- Du point F1 (207146 ; 365815), suivre la droite F1G1 = 4,4 km et de gisement 225 degrés pour atteindre le point G1 situé sur le cours d'un affluent non dénommé du Dja ;
- Du point G1 (220407 ; 348096), suivre en aval cet affluent non dénommé sur 4,5 km pour atteindre le point H1 situé sur sa confluence avec le fleuve Dja.

A l'Ouest :

- Du point H1 (216848 ; 349413), suivre en amont le Dja sur 19,3 km pour atteindre le point A dit de base.

La forêt constituant le bloc 1 ainsi circonscrit couvre une superficie de 9 399 ha (neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) ha.

BLOC II

Le point A2 (195934 ; 364553) dit de base de ce deuxième bloc est situé sur la confluence de la Lobo avec un affluent non dénommé.

A l'Ouest :

- Du point A2, suivre en amont cet affluent non dénommé sur 3,88 km pour atteindre le point B2 situé sur sa confluence avec un affluent non dénommé.
- Du point B2 (194914 ; 367989), suivre la droite B2C2 = 9,2 km et de gisement 37 degrés pour atteindre le point C2 situé sur sa confluence avec un affluent non dénommé.

Au Nord :

- Du point C2 (200518 ; 375302), suivre la droite C2D2 = 4,8 km et de gisement 83 degrés pour atteindre le point D2 situé sur le cours de la rivière Soo ;
- Du point D2 (205264 ; 375894), suivre Soo sur 1,2 km, puis sont affluent de droite 1,4 km pour atteindre sa confluence avec un cours d'eau non dénommé, puis ce cours d'eau non dénommé sur 1,5 km pour atteindre le point E2 situé sur sa source.
- Du point E2 (209607 ; 374118), suivre les droites :
 - E2F2 = 3,08 km et de gisement 104 degrés, F2 (212595 ; 373361) ;
 - F2G2 = 2,93 km et de gisement 125 degrés pour atteindre le point G2 situé sur la confluence de la rivière Yombo avec un affluent non dénommé.

A l'Est :

- Du point G2 (214994 ; 371675), suivre en aval Yombo sur 4,68 km pour atteindre le point H2 situé sur sa confluence avec un affluent non dénommé.

Au Sud :

- Du point H2 (215046 ; 367477), suivre la droite H2I2 = 8,1 km et de gisement 258 degrés pour atteindre le point I2 situé sur un affluent non dénommé de la Lobo ;
- Du point I2 (207146 ; 365815), suivre en amont cet affluent sur 2,7 km en passant par le point J2 (207352 ; 367680), pour atteindre le point K2 situ sur sa confluence avec un affluent non dénommé ;
- Du point K2 (207629 ; 368494), suivre la droite K2L2 = 1,7 km et de gisement 36 degrés pour atteindre le point L2 ;
- Du point L2 (208648 ; 369887), suivre la droite L2M2 = 2,14 km et de gisement 338 degrés pour atteindre le point M2 situé sur la confluence de la rivière Famoe avec un affluent non dénommé ;

- Du point M2 (207844 ; 371875), suivre la droite M2N2 = 7,05 km et de gisement 212 degrés pour atteindre le point N2 ;
- Du point N2 (204076 ; 365911), suivre la droite N2O2 = 3,15 km et de gisement 269 degrés pour atteindre le point O2 situé sur la confluence de la rivière Soo avec un affluent non dénommé ;
- Du point O2 (200927 ; 365853), suivre en amont la rivière Soo sur 1,52 km pour atteindre le point P2 situé sur sa confluence avec un affluent non dénommé ;
- Du point P2 (200546 ; 367216), suivre en amont cet affluent sur 2,1 km pour atteindre le point Q2 situé sur son cours ;
- Du point Q2 (198605 ; 367733), suivre la droite Q2R2 = 2,2 km et de gisement 198 degrés pour atteindre le point R2 situé sur le cours d'un affluent non dénommé de Lobo ;
- Du point R2 (197948 ; 365662), suivre en aval ce cours d'eau sur 575 m pour atteindre le point S2 situé sur sa confluence avec la Lobo ;
- Du point S2 (198164 ; 365187), suivre en amont la Lobo sur 5,14 km pour atteindre le point A dit de base.

La forêt constituant le bloc 2 ainsi circonscrit couvre une superficie de 14 261 ha (quatorze mille deux cent soixante un) ha.

BLOC III

Le point A3 (220999 ; 379176) dit de base de ce troisième bloc est situé sur la confluence de la rivière Mbi avec un affluent non dénommé.

Au Sud :

- Du point A3, suivre les droites :
 - A3B3 = 2,95 km et de gisement 114 degrés pour atteindre le point B3 (223706 ; 377983) situé sur la confluence de la rivière Sobo avec un affluent non dénommé ;
 - B3C3 = 4,86 km et de gisement 57 degrés, pour atteindre le point C3 (227775 ; 380632) situé sur la confluence des rivières Bibloula et Nyéembe.

A l'Est :

- Du point C3, suivre la droite C3D3 = 7,30 km et de gisement 13 degrés pour atteindre le point D3 situé sur le cours de la rivière Tolo.

Au Nord :

- Du point D3 (229360 ; 387754), suivre la droite D3E3 = 7,6 km et de gisement 275 degrés pour atteindre le point E3 (221406 ; 385941) situé sur le cours de la rivière Nyéembé.

A l'Ouest :

Du point E3, suivre les droites :

- E3F3 = 3,7 km et de gisement 175 degrés pour atteindre le point F3 (221707 ; 382251) situé sur une piste rurale venant du village Melondo ;
- F3A3 = 3,15 km et de gisement 193 degré pour atteindre le point A dit de base.

La forêt constituant le bloc 3 ainsi circonscrit couvre une superficie de 6 355 ha (six mille trois cent cinquante-cinq) ha.

Les trois massifs forestiers ainsi circonscrits totalisent une superficie de 30 015 (trente mille quinze) ha.

La carte indiquant la zone à classer est tenue à la disposition du public au Ministère des Forêts et de la Faune à Yaoundé, à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Sud, à la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo.

Les éventuelles oppositions et réclamations relatives à ce projet de classement sont reçues à la préfecture de Sangha pendant les 30 jours suivants la date d'affichage du présent avis au public dans le chef-lieu du département concerné.

28 MAY 2012

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE

Ampliations:

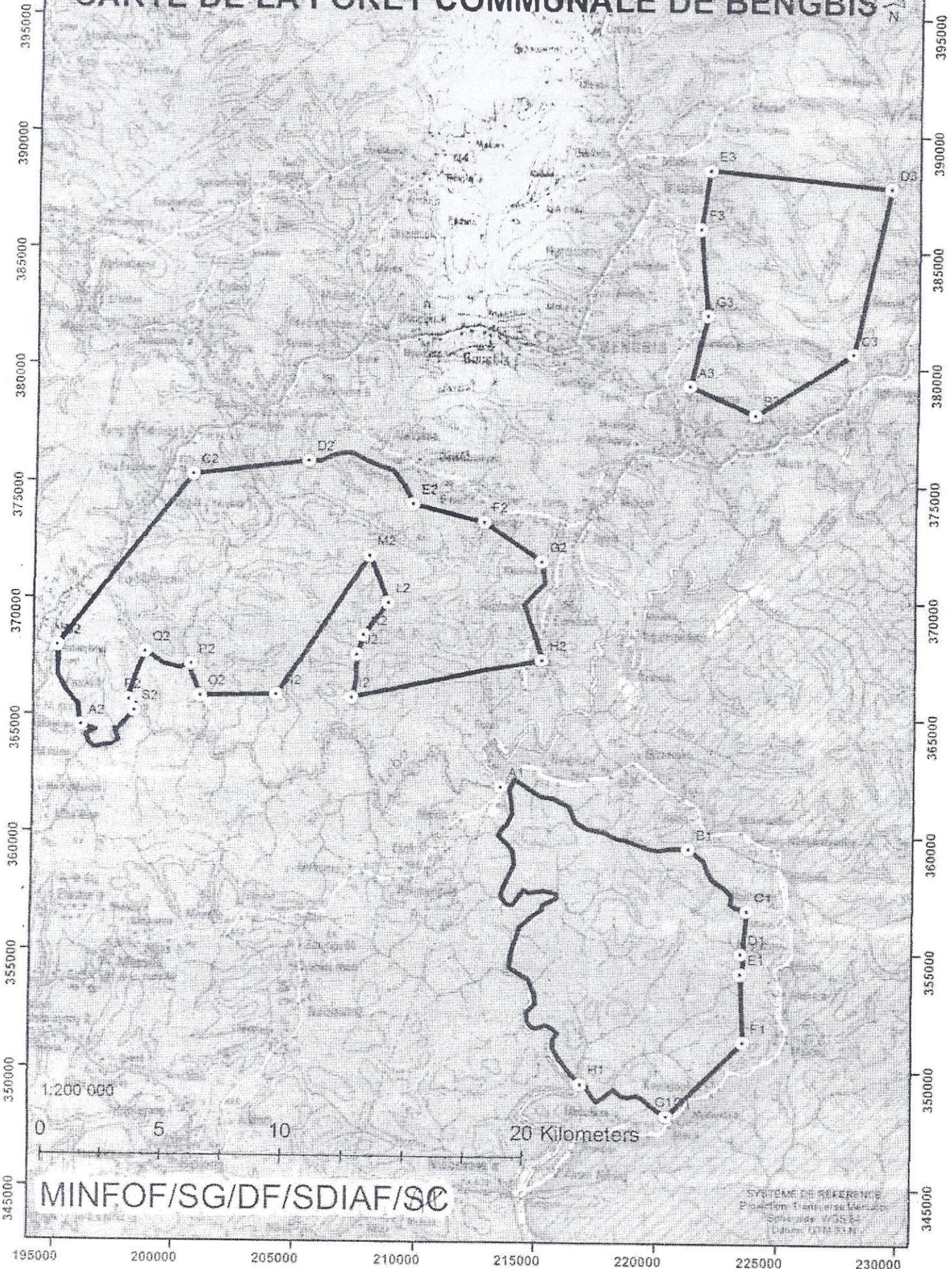
- MINFOF
- MINCOM
- MINDAF
- DF
- DRFF Sud
- PRÉFET/DL
- DDFF/DL
- ARCHIVES
- CHRONO



Ngola Philip Ngassou

195000 200000 205000 210000 215000 220000 225000 230000

CARTE DE LA FORÊT COMMUNALE DE BENGGBIS



195000 200000 205000 210000 215000 220000 225000 230000